



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ DE MAINTENANCE ET  
D'EXPLOITATION DES PLATEFORMES  
D'ACCUEIL UNIQUE ET DE BUS APPLICATIFS  
PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ CAPGEMINI  
TECHNOLOGY SERVICES**

**DÉCISION N° AU-18-236  
EN DATE DU 17 JUILLET 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 30-1.10 ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4931 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES, jugée économiquement la plus avantageuse ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES sise 5-7 rue Frédéric Clavel, 92287 SURESNES, représentée par Monsieur COTE DE SOUX Xavier, Directeur Unité Sectorielles « Services », le marché de maintenance et d'exploitation des plateformes d'accueil unique et de bus applicatifs.

Le montant maximum des prestations s'élève à 49 949.54 € HT (59 939.44 € TTC) décomposé comme suit :

- Montant des prestations forfaitaires : 19 949.54 € HT (23 939.44 € TTC)
- Montant des prestations hors forfait dans la limite de 30 000 € HT (36 000 € TTC)

Le marché est passé pour une durée comprise entre le 16/07/2018 et le 15/01/2019.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé de l'administration  
municipale, des ressources humaines, des  
nouvelles technologies et des affaires patriotiques,

**Signé**

**Gilles PANNETIER**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180717-lmc1H5487H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/07/2018 Date de Publication : 17/07/2018
---